

Compte rendu de l'Assemblée générale de l'association MANIOC, tenue le samedi 23 juin 2018

Membres présents : 7

Thomas BIRZI, Annie-Claude COMMUNAL, Anne GABION, Catherine LEBOUT, Chloé LEMONNIER, Marie-José RAMONDETTI, Simone TAVAN

Membres représentés : 23

Colette GOUNOU, Fanny OLIVIER, Bello SAMADOU, Sylvie BISSALOUÉ, Maryvonne BOUDIER, Joël RAMONDETTI, Gabrielle RAMONDETTI, Michèle KOCH, Sandrine BAILLY, Géraldine TELLENE, Tidjani COFFE BANDELE, Frédéric HOUANNOU, Amidou ALI OUROU, Abdoulaye LAWANI, Mathilde KOCH, Olivier MARTINEZ, Bernadette LANDRY, André Equy, Anaïs BERNARD, Véronique BIRZI, Annick de LA CRUZ, Kimberley CHARLEVILLE, Mathilde MOREL donnent leur pouvoir à Marie-José RAMONDETTI

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 12H15

Ordre du jour :

1. Vote du rapport d'activité
2. Vote du rapport financier
3. Votes ou discussion sur les projets pour l'année 2018/2019
 - Election du comité directeur
 - Modification des statuts de l'association pour permettre une coprésidence et un cosecrétariat
 - Présentation des activités parakoises
 - Diffusion de l'exposition *Vibrations béninoises*
 - Le projet *Femmes au Bénin* : butinage d'information
 - Participation à la Journée des Sports et des Associations
 - Accompagnement du club Bénin

1. Le rapport d'activité est présenté et voté à l'unanimité.

La Présidente fournit par ailleurs des informations sur le projet du Club Bénin de construire une bibliothèque au lycée de Parakou. Le coût s'élève à 44 000[€]. En un an 10 000[€] ont déjà été récoltés, le Rotary club qui soutient ce projet participe financièrement à sa réalisation. Le Rotary « Bénin » devrait assurer un relais.

Thomas Birzi montera en juillet, un dossier de financement auprès de la Fondation Odon Vallet.

2. Le rapport financier est voté à l'unanimité

Principales recettes : subvention municipale, cotisations ; principales dépenses : panneaux et conférence (repas des conférenciers) autour de l'exposition « Vibrations béninoises », remboursement des prêts 2015 pour l'exposition « La matière réinventée » (Annie-Claude COMMUNAL et Marie-José RAMONDETTI). Le solde au 23 juin 2018 est de 302,61 euros. Il est convenu qu'aucune dépense nouvelle mise à part la cotisation d'assurance ne sera engagée avant la fin du remboursement des prêts (soit un solde restant de 800 euros).

3. Votes ou discussion sur les projets pour l'année 2018/2019

Election du Comité directeur : se sont présentés et ont été élus

Thomas BIRZI (étudiant en droit)

Annie-Claude COMMUNAL (retraîtée de l'Education nationale)

Anne GABION (retraîtée de l'Education nationale)

Bernadette LANDRY (retraîtée de l'Education nationale)

Catherine LEBOUT (professeure de français)
Chloé LEMONNIER (lycéenne, membre du club Bénin)
Olivier MARTINEZ (professeur d'histoire géographie)
Marie-José RAMONDETTI (professeure de sciences économiques et sociales)

Modification des statuts de l'association pour permettre une coprésidence et un cosecrétariat :

L'actuel article 9 des statuts : « L'association est dirigée par un comité de direction de 8 personnes élues pour deux ans par l'Assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le Comité directeur choisit, parmi ses membres, un bureau composé d'un président, un ou plusieurs vice-présidents, un secrétaire, et s'il y a lieu un secrétaire-adjoint, un trésorier, et s'il y a lieu un trésorier-adjoint. En cas de vacances, le comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale, les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés. »

est ainsi modifié : « L'association est dirigée par un comité de direction de 8 personnes élues pour deux ans par l'Assemblée générale. Les membres sont rééligibles. Le Comité directeur choisit, parmi ses membres, un bureau composé de deux coprésidents, deux cosecrétaires, un trésorier, et s'il y a lieu un trésorier-adjoint. En cas de vacances, le comité pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine assemblée générale, les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des membres remplacés. »

Présentation des activités parakoises (rapport de Tidjani COFFE).

Les grèves des enseignants au Bénin ont provisoirement suspendu les activités parakoises à l'exception cependant d'une action : la recherche des anciens élèves du lycée Mathieu Bouké qui résident au Bénin pour les faire participer en matière de financement et de logistique au projet de construction d'une bibliothèque.

Diffusion de l'exposition *Vibrations béninoises* : des démarches ont été faites ou sont envisagées auprès du collège du Muy qui a répondu positivement ; auprès de l'université de musicologie et de la commune de Bouc Bel Air pour sa salle d'exposition : la réponse nous sera communiquée en septembre ; en direction de la médiathèque du Cagnet des Maures à laquelle nous adresserons un dossier.

Trois nouvelles propositions : le musée Camos à Bargemon, le village de Tourtour pendant le festival du court-métrage et un musée de la musique, s'il existe, dans les environs d'Avignon. Sur ce dernier point nous nous tournerons vers Géraldine pour avoir l'information.

Le projet *Femmes au Bénin* : butinage d'informations, et réflexion sur le support de ce projet

L'exposition *Vibrations béninoises* qui a connu un vif succès a été lourde à concevoir et à mettre en œuvre. Il est donc décidé que 2018/2019 sera une année de prospection d'informations pour aboutir à des propositions qui permettront de délimiter les champs, de définir les orientations du projet.

Participation à la Journée des Sports et des Associations

Cette journée donne une visibilité à MANIOC qui donc, a demandé un stand. Thomas Birzi assistera à la réunion d'information organisée par la ville le 3 juillet 2018 à 18h30.

Catherine Lebout, Marie-José Ramondetti et Simone Tavan tiendront le stand une partie de la journée. Il sera fait appel à d'autres membres de MANIOC pour assurer une présence.

Danse et musique africaines pourraient donner une vitalité au stand, Feodora et Pierre Ezin DOGNON seront sollicités.

Accompagnement du club Bénin :

-La collecte de livres se poursuivra. Elle cible exclusivement des ouvrages de littérature béninoise, française, étrangère et des manuels scolaires de mathématiques, sciences et langues vivantes. Des manuels pourront être récupérés auprès des enseignants partant en retraite. S'impose un critère de qualité quant à l'état des livres, quant au choix des ouvrages.

-Manioc aidera à l'acheminement, en septembre 2018, des livres collectés. Il faut opérer un tri, mettre en cartons. Un appel sera lancé pour ce travail qui sera fait en Août.

-l'association assurera une part de logistique pour la première tranche des travaux désormais envisageable dès l'été 2019 (l'aspect financier a été abordé en 1. Rapport d'activité)

-l'association accompagnera le projet de Fête solidaire du printemps 2019 pour poursuivre la collecte de fonds (animations au lycée Jean Moulin : barbecue, pétanque, jeux, vide-grenier club Bénin/MANIOC, musique). La date retenue est le 27 avril. La demande sera soumise à la Proviseure du Lycée Jean Moulin.

La séance est levée à 13h40

Election du Bureau par le Comité directeur

Ont été élus

Coprésidents, Thomas Birzi et Olivier Martinez

Cosecrétaires, Annie-Claude Communal et Marie-José Ramondetti

Trésorière, Anne Gabion

Rapport rédigé par Annie-Claude COMMUNAL